Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260403-0304202610-DE

Commune de Loqueffret

Séance du 3 avril 2026

L'an deux mil vingt six, le 3 du mois de Avril *à 19h45* se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Loqueffret*, sous la présidence de *Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire* de Loqueffret, dûment convoqués le 27/03/2026.

Présent(s) : MM LE GUILLOU Louis Marie, JEFFROY Michel, BARON Bernard, GERARD Françoise, JACQUESSON Bernard, BOURGE Diane, BRAS Killian, COMBE Laouen, CAPONY Sigrid et TREABOL Gaelle

Absents : MOROT-SIR Isabelle

Procurations : MOROT-SIR isabelle à JEFFROY Michel

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	10
Votes Contre :	1
Abstention :	

Formant la majorité des membres en exercice.

Le secrétariat a été assuré par : Mr BRAS Killian assisté de Mr LE PAPE Vincent

Délibération 0304202610

Objet : Désignation des représentants auprès du Syndicat Mixte fermé des eaux de kerbalaen

Désignation de messieurs

LE GUILLOU Louis Marie et BARON Bernard

Fait et délibéré le 3 avril 2026

Le Maire, Mr LE GUILLOU Louis Marie

MAIRIE de LOQUEFFRET 29 Finistère